



Lavigny, le 1<sup>er</sup> décembre 2014

**PREAVIS MUNICIPAL No 5 / 2014**

**REFECTION DU CARREFOUR ET  
DE LA RTE DE ST-LIVRES**

---

Au Conseil communal de Lavigny.

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères communales,  
Messieurs les Conseillers communaux,

1. Etat de la situation :

Les abords du croisement de la Rte de St-Livres et de la Rte du Vignoble posent depuis longtemps deux problèmes majeurs liés à leur état et à la sécurité.

L'état de la route de St-Livres est déplorable. Cette dernière souffre depuis de nombreuses années des aléas du temps, ainsi que de sa fréquentation en constante augmentation, que ce soit par des véhicules légers ou lourds. Son assise n'ayant pas été prévue à l'époque pour une telle charge de trafic, cela implique que chaque printemps des travaux de taccage plus ou moins importants doivent être entrepris, sans quoi elle ressemble plus à un champ de mines qu'à une route cantonale.

2. Bienfondé de la démarche :

Après diverses analyses, il a été confirmé que l'encaissement de la Rte de St-Livres n'était plus adapté au trafic actuel et futur en termes de fréquence et de charge. C'est pourquoi un simple changement d'enrobé ne serait qu'une mesure esthétique à court terme, car il ne réglerait pas les problèmes.

La Municipalité pense qu'il serait donc temps d'effectuer un gros entretien à la route de St-Livres.

Au vu de l'ampleur des travaux prévus, les divers services devront également être repensés dans la zone, comme l'équipement du quartier à l'Ouest de la route de St-Livres.

### 3. Nature des travaux :

Les travaux suivants sont prévus dans le projet :

#### *Route :*

- Réfection de la chaussée de la Rte de St-Livres, y.c. l'encaissement
- Déplacement de l'entrée de localité direction St-Livres et création d'une porte d'entrée

#### *Gaz :*

- Traversée de la conduite qui se trouve côté Est de la Rte de St-Livres dans le but de pouvoir alimenter le quartier de Vaudallaz

#### *EP :*

- Remplacement des conduites existantes sous la partie refaite (dont certaines sont en Eternit et dont la durée de vie est limitée).

### 4. Coûts et répartition :

Le coût des travaux a été estimé avec la majeure partie des soumissions rentrées, ainsi qu'une réserve pour imprévus.

Ce qui donne la répartition suivante des coûts :

- |                                   |                  |
|-----------------------------------|------------------|
| - traversée de la conduite de Gaz | 50'000.-         |
| - changement des conduites d'EP   | 150'000.-        |
| - réfection de la chaussée        | <u>380'000.-</u> |

**Montant total des travaux** **580'000.-**

### 5. Financement et amortissement :

Le financement sera le suivant :

- |  |                  |
|--|------------------|
| • Subvention de la part de l'armée (estimation) :        | 8'000.-          |
| • Subvention de la part du canton pour RC en traversée : | 160'000.-        |
| • Subvention ECA pour la conduite d'EP                   | 18'000.-         |
| • Restitution par l'intermédiaire de la péréquation :    |                  |
| 65% des frais d'entretien, subventions déduites          | 134'000.-        |
| • Solde par emprunt auprès d'un établissement bancaire : | <u>260'000.-</u> |

**Montant total du financement** **580'000.-**

L'amortissement comptable sera effectué de la sorte :

- |                                 |           |
|---------------------------------|-----------|
| • <i>Gaz :</i>                  |           |
| Prélèvement sur fond de réserve | 50'000.-  |
| • <i>EP :</i>                   |           |
| Prélèvement sur fond de réserve | 150'000.- |

- *Part « réfection » de la route* 380'000.-  
Pris sur le budget par augmentation de la ligne budgétaire 430.314

6. Conclusions :

Au vu de ce qui précède, la Municipalité le Lavigny vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

- Vu le préavis municipal No 5/2014,
- Ouï les rapports des commissions désignées pour étudier cette affaire,
- Considérant que l'objet a été porté à l'ordre du jour,

**de bien vouloir autoriser la Municipalité à :**

- **entreprendre les travaux précités pour la réfection du carrefour et de la route de St-Livres pour un montant de fr. 580'000.-**
- **de financer ces travaux par un emprunt à long terme de fr. 260'000.- et de fr. 320'000.- à court terme auprès d'une banque de la place**
- **d'augmenter le poste budgétaire 430.314 de fr. 380'000.-.**

Nous vous remercions de la prise en considération de ce préavis et vous présentons, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

*Ainsi délibéré en séance de Municipalité du 1<sup>er</sup> décembre 2014.*

La Municipalité